

**SNCF RÉSEAU**

15-17 rue Jean-Philippe Rameau  
CS 80001  
93418 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Rouen, le 12 septembre 2024

**Objet : Optimisation de l'avant-gare de Paris Saint-Lazare – Soutien des CCI normandes au projet**

Madame, Monsieur,

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) normandes souhaitent apporter leur soutien au projet d'optimisation de l'avant-gare Paris-Saint-Lazare, appelé plus communément « saut-de-mouton ».

La réalisation de ce projet constitue en effet une première étape indispensable pour améliorer globalement et de façon durable le fonctionnement de la gare Saint-Lazare. Ainsi, ce « saut de mouton » n'est que l'un des maillons d'une démarche de plus grande envergure, qui doit intervenir à plus long terme et qui vise à améliorer les flux ferroviaires au niveau de la gare Saint-Lazare. Les objectifs du projet de réalisation d'un nouveau pont ferroviaire, au niveau de la gare de Clichy-Levallois-Perret, sont clairs : séparer les circulations des trains normands Nomad et des trains Transilien de la ligne J avant leur arrivée en gare.

Un tel projet permettra ainsi d'assurer une meilleure régularité et une meilleure fiabilité des lignes puisque l'exploitation des flux sera simplifiée, de faire circuler davantage de rames doubles, ce qui permettra d'accroître l'offre, mais aussi d'améliorer les conditions de voyage des usagers et de favoriser la lisibilité en gare puisque les trains seront regroupés par destination. Ils auront des voies dédiées, il n'y aura plus de goulots d'étranglement avant la gare Saint-Lazare et les trains normands accéderont de ce fait directement aux quais longs.

Les CCI normandes souhaitent rappeler que ce projet de « saut de mouton » est identifié comme devant être réalisé en priorité depuis 2018 dans les rapports du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) au même titre que la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui doit, pour sa part réduire les temps de trajets entre la Normandie et Paris. Ainsi, selon le COI, la réalisation du projet de « saut de mouton » au niveau de la gare de Clichy est bénéfique tant pour les Normands que pour les Franciliens, car il permet de séparer les flux ferroviaires, de supprimer les cisaillements en matière de circulation et peut ainsi renforcer l'attractivité du mode ferroviaire et favoriser le report modal vers ce type de transport, rendu plus fiable.

Les CCI normandes considèrent qu'il existe actuellement un vrai potentiel de développement pour les déplacements en train, en particulier sur des distances comprises entre 100 et 300 km, qui sont le plus souvent réalisées en voiture. En revanche, le report vers le train ne sera possible et massif qu'à la condition de renforcer la fiabilité des trajets et d'éviter au maximum les perturbations pendant le voyage. C'est l'un des objectifs principaux de ce projet d'optimisation de l'avant-gare Paris Saint-Lazare et c'est l'une des raisons pour lesquelles il doit être engagé dans les meilleurs délais.

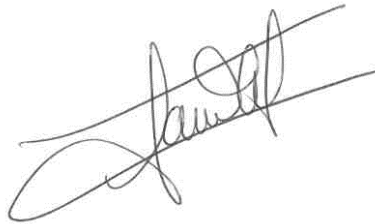
Il s'agit là d'une nécessité puisque ce projet permet d'améliorer l'accessibilité ferroviaire de la Normandie, qu'il favorise ainsi son attractivité et est l'une des clés permettant d'inciter les voyageurs à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture. Il est également important pour les navetteurs normands qui se rendent quotidiennement à Paris pour travailler, pour les touristes venant visiter la région normande et plus globalement pour l'ensemble des entreprises et des professionnels qui viennent en Île-de-France pour affaires.

Les CCI normandes souhaitent également se prononcer quant au type de pont ferroviaire qui sera implanté et portent leur choix sur le pont type « boîte en béton ». En effet, elles considèrent que cet ouvrage devrait nécessiter moins d'entretien qu'un pont métallique de type « Bow-string », que son coût de réalisation sera moindre et qu'il générera moins de nuisances sonores pour les riverains de l'infrastructure résidant dans les villes de Clichy et Levallois-Perret.

Les CCI normandes seront cependant attentives pendant la période de travaux à ce que les perturbations en termes de circulation de trains soient le plus limitées possibles mais soutiennent ce projet qui garantira un service ferroviaire de meilleure qualité pour les normands.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président CCI Normandie**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Laudat', written over a horizontal line.

**Vincent LAUDAT**